

5<sup>ÈME</sup> CONGRÈS TRIPARTITE  
«JEUNESSE-FORMATION-EMPLOI»

Quel avenir pour les jeunes  
du Rhin Supérieur ?

**DÉCLARATION COMMUNE**

I

Ces dernières décennies, l'unification de l'Europe a progressé de telle sorte qu'un niveau élevé d'intégration a été atteint. Le marché unique s'est ouvert en 1993 et la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux a imprégné cette nouvelle Europe. L'étape suivante de l'union monétaire se rapproche. Cependant, il y a des domaines qui n'ont pas suivi ce processus d'intégration. Il n'existe ni politique de la jeunesse au niveau européen, qui préparerait les jeunes de manière égale aux exigences de l'espace économique commun, ni harmonisation en matière de formation, qui permettrait de donner une dimension transfrontalière aux métiers, ainsi qu'à la formation professionnelle et continue.

Depuis 1988, les partenaires dans l'espace du Rhin Supérieur, à savoir les Länder Baden-Württemberg et Rheinland-Pfalz, les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et la Région Alsace organisent des Congrès tripartites dans le but de "faire l'avenir du Rhin Supérieur". Le thème du 5<sup>ème</sup> Congrès tripartite "Jeunesse-Formation-Emploi - Quel avenir pour les jeunes du Rhin Supérieur ?" s'intègre de manière exemplaire dans cette optique.

L'avenir des jeunes n'est pas seulement influencé par le développement de nos trois pays, mais aussi par celui de notre espace transfrontalier commun. La volonté d'effacer les frontières entraîne des effets de synergie susceptibles d'offrir de multiples opportunités aux jeunes du Rhin Supérieur. Néanmoins, de nombreux problèmes ayant trait à la jeunesse n'ont, pour l'heure, trouvé de solutions.

L'objectif prioritaire du Rhin Supérieur est d'identifier ces problèmes et d'affirmer ainsi sa solidarité en tant que région transfrontalière. Cela revient à harmoniser les développements régionaux et à dégager ainsi des opportunités transfrontalières pour les jeunes demandant à cette Europe un avenir meilleur.

A une époque où disponibilité, sociabilité, mobilité, ouverture d'esprit et tolérance sont plus que jamais nécessaires pour réussir, l'engagement en faveur des jeunes est l'enjeu de la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur.

Les signataires de la présente déclaration soulignent l'importance d'ouvrir des opportunités transfrontalières qui permettront aux jeunes de mieux entreprendre leur avenir.

En conséquence, ils s'engagent à soutenir des initiatives communes dans les domaines de la jeunesse, de la formation et de l'emploi :

1. Jeunesse: Afin de mieux connaître les idées, les opinions et les modes de vie des jeunes, des études devront être menées et leurs résultats pris en compte par les instances publiques. En outre, pour mieux associer les jeunes au développement de l'espace du Rhin Supérieur, il convient de soutenir des initiatives permettant la participation l'intégration des jeunes à la vie politique, économique et sociale du Rhin Supérieur. Des mesures de prévention pour endiguer et combattre les effets négatifs de la drogue et de la violence devront être définies en commun. Dans le domaine des loisirs, les programmes d'échanges et d'activités communes dans les régions frontalières sont soit à développer, soit à améliorer. Enfin, il conviendrait d'intensifier les échanges d'information sur les projets menés en matière de jeunesse au plan national, régional et local.

Afin d'atteindre ces objectifs, la mise en place d'instances transfrontalières officielles ayant compétence en matière de jeunesse, s'avère nécessaire.

2. Formation: Il s'agit de conférer une dimension transfrontalière à la formation générale, la formation supérieure, professionnelle et continue. L'objectif est, d'une part, d'encourager la mobilité des jeunes grâce à des programmes d'échanges transfrontaliers et, d'autre part, d'accroître leurs opportunités d'emploi dans l'espace du Rhin Supérieur, grâce à des offres de formation adaptées à un espace économique européen.

Pour ce faire, la promotion du bilinguisme est prioritaire. La mise en oeuvre d'une politique concertée en matière de formation repose sur l'ouverture des formations existantes aux étudiants étrangers, l'information sur les filières transfrontalières et leur développement et sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. Enfin, une approche transfrontalière des besoins des entreprises permettrait de mieux adapter l'offre de formation.

3. **Emploi:** Une information et une orientation entreprises à l'échelle du Rhin Supérieur devrait faciliter la recherche d'emplois par les jeunes. La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles est une mesure à développer. Les perspectives d'emploi des jeunes doivent être élargies au moyen d'une meilleure mise en relief des emplois d'avenir, d'une promotion des nouvelles technologies, d'une aide à l'acquisition de qualifications clés et de connaissances complémentaires. La promotion du bilinguisme, notamment en formation professionnelle est également ici d'une importance primordiale. L'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté demande davantage de mesures spécifiques. Afin d'améliorer les possibilités d'embauche des jeunes dans le Rhin Supérieur, il convient de :

- \* définir une politique économique, une politique de l'emploi et de la formation concertées de manière transfrontalière,
- \* mener des travaux communs de recherche en faveur de la politique de l'emploi et des qualifications professionnelles,
- \* réduire les contraintes auxquels sont confrontés les travailleurs frontaliers.

## II

Les signataires de la présente déclaration s'accordent à penser que l'avenir des jeunes dans le Rhin Supérieur peut uniquement être construit avec l'aide des jeunes.

Ils approuvent l'initiative du Forum Junior, qui a permis à des jeunes venant des régions frontalières allemande, française et suisse de se rassembler et de mettre en commun leurs idées et leurs projets, en prenant ainsi une part active à la conception thématique de ce Congrès tripartite.

Les signataires remercient tous les jeunes qui ont contribué à la préparation du Congrès et encouragent la poursuite d'un dialogue entre jeunes et responsables politiques, économiques et institutionnels de la région du Rhin Supérieur.

Ils se félicitent du travail effectué par toutes celles et ceux engagés dans l'action en faveur de la jeunesse du Rhin Supérieur et qui, par le biais d'initiatives, de groupes de travail et de projets transfrontaliers, vont améliorer les perspectives des jeunes.

Ils remercient toutes les personnes ayant participé à la préparation du Congrès pour leurs efforts communs; notamment au sein des Groupes de travail "Jeunesse", "Formation" et "Emploi".

Les experts ont élaboré de nombreux projets et propositions et qui méritent d'être pris en considération. Certains ont été approfondis, voire réalisés dans le cadre des travaux préparatoires du Congrès. D'autres doivent être remis sur l'ouvrage après le Congrès.

Les signataires de la présente déclaration approuvent les contacts transfrontaliers qui se sont noués, les projets conçus et réalisés et ils encouragent, dans la mesure de leurs possibilités, la poursuite de ces travaux au-delà du Congrès.

Ils prennent connaissance avec intérêt des nombreuses propositions concrètes qui émanent des jeunes ainsi que des projets des Groupes de travail "Jeunesse", "Formation" et "Emploi" (cf. annexe).

Par ailleurs, les signataires appellent

- les représentants des associations de jeunesse, de sport et de loisirs,
- les représentants des établissements de formation scolaires et extra-scolaires,
- les employeurs,
- les institutions et administrations compétentes

à participer en vue de ces objectifs aux efforts communs déjà entrepris et à développer et réaliser d'autres projets susceptibles d'offrir de meilleures perspectives aux jeunes, dans l'espace du Rhin Supérieur.

### III

Les signataires de la présente déclaration demandent au Comité d'organisation de soumettre aux partenaires de la coopération transfrontalière et à la Conférence du Rhin Supérieur des propositions de mise en oeuvre des projets présentés lors du Congrès.

Ils veilleront à faire réaliser ou à soutenir la mise en oeuvre des projets ainsi retenus.

### IV

Les signataires sollicitent les autorités régionales et nationales, ainsi que les institutions européennes, à savoir l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe et l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse, pour que tous accordent leur soutien à la coopération franco-germano-suisse, dans le Rhin Supérieur, en matière de jeunesse, de formation et d'emploi. Afin de faciliter cette coopération, il conviendrait de mobiliser tous les moyens existants dans une perspective transfrontalière.